Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 1 (1872)

Heft: 4

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

dez-les dociles, attentifs, appliqués, sages, sages surtout, et obtenez pour moi la patience, la fermeté, le courage, l'amour, oh! oui, l'amour, et aussi la science, toutes choses nécessaires pour que je remplisse bien mes devoirs auprès de vos protégés! » Ah! j'en suis sûr, les esprits célestes m'entendront.

J'écrirais longtemps aujourd'hui ; j'ai tant au cœur! Mais mes préparatifs de départ ne sont pas achevés ; il faut que j'aide un peu à ma mère, qui pourvoit à tout avec sa sollicitude accoutumée ; mais comme elle est triste! Bonne mère, qui mettrait dans ma malle toute la maison, si c'était possible.

Je vais dire adieu au bon prêtre qui m'a initié à la vie religieuse, baiser la main de mon ancien maître, à qui je dois tant ; faire une dernière et fervente prière dans notre église et déposer une larme sur la tombe, hélas! de mon pauvre père, moissonné dans son été. Quand reviendrai-je prier sur ces restes si chers? Cette mort, ce jour de deuil, ces larmes, tristes souvenirs, comme cela se réveille en ce moment ; je voudrais ne pas quitter cette tombe où mon cœur souffre près des restes de mon père.

Mercredi 19, soir. — Arrivé à C. à huit heures, bien fatigué. Voyage de sept lieues accompli tristement. Ma mère en larmes, mes frères, mes sœurs, toute ma famille m'embrassant, me disant adieu, me donnant des souvenirs, je pensais à tout cela, et à l'avenir plein d'incertitudes, et j'étais triste. Mais l'espérance est au fond : en avant!

Pas le temps d'écrire. Demain, à huit heures, mes élèves entreront en classe, et je ferai pour la première fois l'école en présence du curé de la paroisse et de l'autorité locale. Que d'appréhensions pour cette première séance et combien peu je me sens disposé à dormir! *(A suivre.)*

CORRESPONDANCE.

Les lettres qui n'ont pas trouvé place dans ce numéro seront publiées plus tard. Que nos correspondants ne perdent donc point patience.

LETTRE DE SION.

Les instituteurs de notre canton réalisent pleinement les espérances que nous fondions sur eux. Les sections locales de district se constituent et s'organisent activement, surtout dans la

partie centrale, contrée pourtant réputée la plus indolente de notre vallée. Cette réputation s'est-elle faite à tort ou à raison, c'est ce que je ne déciderai pas ici; seulement je suis heureux de constater que, pour le cas présent, nos régents du centre montrent le zèle le plus admirable. C'est merveille à les voir rivaliser d'ardeur et de dévouement. Le moindre appel les transporte à des distances de 4 à 6 lieues, et à pied, bien entendu. A l'heure indiquée, ils sont là au complet, la chaussure couverte de boue ou de poussière, la sueur au front, la poitrine haletante, mais admirables de courage et d'enthousiasme.

Si tous nos régents ne brillent pas peut-être précisément par l'étendue de leurs connaissances, il n'en est aucun du moins qui ne se distingue par sa bonne volonté et l'excellence de ses dispositions. Que ceux qui se plaisent à relever leur défaut d'instruction, veuillent bien aussi relever la qualité que je viens de signaler et nous dire leur choix entre un régent médiocrement instruit, mais rempli de zèle, de dévouement et du meilleur vouloir, et un régent d'une haute culture intellectuelle, mais d'un zèle et d'un dévouement douteux. J'en conviens, le mieux serait que nos instituteurs réunissent tous la science la plus vaste au zèle le plus ardent. Mais la perfection, peut-elle jamais s'obtenir ici-bas? Ne faut-il tenir aucun compte des difficultés de lieux, de temps, etc.? Mais je m'aperçois que je m'écarte quelque peu de mon sujet. Pour y rentrer, je dirai donc que notre corps enseignant offre de précieux éléments et de grandes ressources. Leurs principes religieux sont inébranlables comme la puissante masse des montagnes qui nous enceignent. Tous brûlent du désir de se perfectionner. Aussi, bénissent-ils de cœur cette société naissante qui leur promet la triple satisfaction de l'esprit, de l'âme et du cœur.

Si vous parliez à ces braves régents, de séparer la Religion de l'enseignement, de mettre Dieu à la porte de l'Ecole, mal vous en prendrait. Une salle où l'on ne verrait aucun crucifix, aucune image pieuse, une classe qui ne s'enclaverait point entre deux prières, une école où le curé n'aurait point d'accès, où il ne viendrait pas, de temps en temps, verser sur ces jeunes têtes et dans ces jeunes cœurs des paroles de vie et de salut, leur paraîtrait presque un enfer. Et ces enfants qu'ils aiment, qu'ils adorent, parce qu'ils ressemblent par leur innocence à des anges et qu'ils réfléchissent sur leur front l'image du Créateur, ils les prendraient pour des petits démons, dès qu'ils les verraient élevés dans l'impiété, et souillés des vices qui en sont la conséquence. Pas un qui ne se hâtât, dans de telles conditions, de quitter un milieu si anormal, et d'aller reprendre au besoin, pour ne plus les quitter, la bêche et la pioche.

Ce serait tout simplement prononcer une sentence de mort sur la plupart de nos écoles, que d'en exclure le curé. Nul ne le sent mieux que l'instituteur. Dans nos villages et même dans la plupart de nos petites villes, qui prend particulièrement soin de l'éducation des enfants? — Le curé, et très-souvent le curé seul. C'est

lui qui est l'âme de tout. C'est avec une complaisance admirable que la plupart des commissions d'école se déchargent de leurs fonctions sur le curé. Il n'est pas jusqu'à nos fameux braillards qui s'époumonent à crier journellement que nos écoles sont arriérées, que le niveau de l'instruction baisse, qui ne se croisent stoïquement les bras devant la besogne et n'oublient de passer des criailleries à l'action. Encore une fois, qu'on expulse, chez nous, la Religion de l'Ecole, et avec elle le curé, et nos écoles s'écrouleront par le fait même, ou ne conserveront plus qu'une ombre de vie.

Un pareil malheur n'aura pas lieu de sitôt, espérons-le, ou pour mieux dire, il n'arrivera jamais. Non, Dieu ne ramènera pas sur nos vallées les ténèbres et les horreurs du paganisme. Il nous faut deux soleils à notre firmament, celui qui fait germer les moissons et celui qui fait naître et prospérer la vertu. Il nous faut deux vies, la vie de l'âme et la vie du corps. Jamais nous ne consentirons à l'abdication des intérêts de nos âmes. Détacher de notre front l'immortelle couronne d'enfant de Dieu et de l'Eglise, pour y substituer les insignes de l'impiété, au grand jamais.

CHRONIQUE.

AVIS.

Le Comité de l'Association fribourgeoise d'éducation et d'instruction populaire s'est réuni à Fribourg, le 21 mars, pour fixer le lieu et l'époque de l'assemblée générale et pour déterminer les questions qui y seront traitées.

Voici les quatre sujets qui ont été choisis :

1° Quelles sont les modifications et les améliorations à apporter au règlement du 10 août 1850 auquel se rapporte l'art. 27 de la loi du 9 mai 1870, sur l'instruction primaire. (Le Règlement en question se trouve au Bulletin des lois, dont chaque commune possède deux exemplaires.)

2° Le programme des études pour les différents cours de l'école et pour la progression des diverses branches doit-il être révisé? quels sont à cet égard les vœux des instituteurs.

3° Quelle est la meilleure méthode à suivre dans les écoles primaires rurales pour l'enseignement de la langue en vue d'arriver à une rédaction correcte.

4° Quelle est l'importance et quels sont les moyens de donner à l'enseignement la vie et l'entrain nécessaires pour en assurer le succès.

Les deux premiers sujets à traiter viennent d'être soumis à toutes les conférences par M. le Directeur de l'instruction publique.